

Section XVIII	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; horlogerie; instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments ou appareils (chapitres 90-92)
Chapitre 90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils
90.01	Un changement à la position 90.01 de toute autre position.
90.02	Un changement à la position 90.02 de toute autre position, à l'exception de la position 90.01.
9003.11-9003.19	Un changement aux sous-positions 9003.11 à 9003.19 de toute autre position; ou Un changement aux sous-positions 9003.11 à 9003.19 de la sous-position 9003.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
9003.90	Un changement à la sous-position 9003.90 de toute autre position.
90.04	Un changement à la position 90.04 de tout autre chapitre; ou Un changement à la position 90.04 de toute autre position à l'intérieur du chapitre 90, qu'il y ait ou non également un changement de tout autre chapitre, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
9005.10-9005.80	Un changement aux sous-positions 9005.10 à 9005.80 de toute autre position; ou Un changement aux sous-positions 9005.10 à 9005.80 de la sous-position 9005.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
9005.90	Un changement à la sous-position 9005.90 de toute autre position.
9006.10-9006.69	Un changement aux sous-positions 9006.10 à 9006.69 de toute autre position; ou